Les ennemis de la vague de baisse

Je viens de parcourir divers journaux agricoles. Cette édifiante lecture m'a révélé un état d'esprit tout à fait particulier.

J'ai constaté, en effet, qu'en général, ces journaux évitent soigneusement de croire à la vague de baisse actuelle et même, qu'ils seraient plutôt disposés à la combattre énergiquement.

L'un d'eux déclare, à ce propos :

« Les journaux politiques font grand bruit autour des variations de cours qui se produisent sur certaines denrées, certains jours, sur certaines places, mais il y a loin de là à une prétendue vague de baisse !... »

Comment appelle-t-il cela, alors ?

Un autre dit :

« Nous comprenons fort bien que les divers intérêts qu'avantagerait plus ou moins directement le prompt succès d'une campagne de baisse sur les produits agricoles, aient applaudi à celle-ci et qu'ils s'y soient associés. C'est leur jeu ! »

Je crois, Benoit !!

Enfin, un troisième écrit :

« Nous continuons à penser que la campagne de baisse a probablement une origine première, moins innocente (? que les intentions de ceux de nos confrères qui ont trouvé à travailler là, une « actualité » sensationnelle ! »

Voyez-vous ça !...

Encore un peu, et d'aucuns demanderont l'incarcération immédiate des « malfaiteurs publics » qui désirent voir baisser le coût de la vie le plus rapidement possible.

En attendant, malgré la bête saison, nous continuons à payer le beurre à 15 francs le kilo. Cependant, toutes les vaches récupérées ne sont pas atteintes de la fièvre aphteuse et nos prés paraissent superbes.

D'autre part, les œufs coûtent encore 0.65, alors que le nombre des poules va sans cesse augmentant, et qu'à l'heure actuelle, les volatiles trouvent le plus clair de leur nourriture sur la voie publique et dans les prairies...

Ceci, sans parler du reste...

De ces faits, la conclusion est facile à tirer, n'est-ce pas ?

PEDIBUS.

REMERCIEMENTS

Par suite d'un oubli, les délégués de la brasserie coopérative L'AVENIR n'ont pas été mentionnés dans la liste des personnalités qui ont rendu un dernier hommage à notre regretté fondateur Edouard Delesalle.

Nous exprimons aux membres du Comité de la Brasserie l'AVENIR avec tous nos regrets pour cette omission, nos bien sincères remerciements pour la délicate attention qu'ils ont eue d'offrir une couronne à celui qui fut pour eux un ami de la première heure.

Avis utiles mais peu agréables

L'APPLICATION DES NOUVEAUX IMPOTS

Nous recevons la lettre suivante :

« Le Syndicat des Débitants de boissons informe ses adhérents qu'aux termes de l'article 85 de la loi du 25 juin 1920, portant création de nouvelles ressources fiscales, tous commerçants de boissons doivent, dans les 5 jours de la promulgation de la loi, faire au bureau de la régie des contributions indirectes, la déclaration des quantités d'alcools, de vins, de cidres, et hydromels en leur possession. Les quantités seront reprises par voie d'inventaire et passibles de taxes complémentaires.

Le Syndicat ne saurait trop engager les débitants à se mettre en règle au plus tôt ; il attire spécialement leur attention sur le fait que toute quantité non déclarée donne lieu au paiement, en sus de la surtaxe, d'une amende double de ladite surtaxe.

Pour tous renseignements, s'adresser au secrétariat permanent, 44, rue de Roubaix, de 2 h. et demie à 6 heures. »

Le secrétaire général : A. GUITTE.

Ajoutons que nombre de débitants de boissons ont reçu hier, de l'Administration des Contributions indirectes, des feuilles spéciales, sur lesquelles ils doivent déclarer, conformément à la récente loi, les marchandises visées par les nouvelles taxes, qu'ils auront en leur possession à la date du 30 juin 1920.

Ces feuilles devront être retournées avant le 4 juillet, au Bureau de la Régie, rue de Valmy.

Ajoutons encore que les épiciers ont reçu avis semblable, pour ce qui concerne les vins, liqueurs et certaines denrées, et que, d'autre part, les exploitants de cinémas furent avisés lundi que la nouvelle taxe concernant leurs établissements leur serait appliquée à partir d'aujourd'hui mardi, 29 juin.

Comme on le voit, ça n'a pas traîné.

Combien il est regrettable que le paiement des dommages de guerre n'ait pu être effectué à semblable allure !...

Aux Conseils de Guerre

UNE DENONCIATRICE LIBEREE

Le capitaine Fouache, du 1er conseil de guerre, a ordonné la mise en liberté provisoire, contre caution de 2.500 fr., de la femme Caudron Juliette, épouse Bara, d'Hautmont, inculpée dans l'affaire de dénonciations de la prison de Valenciennes.

Nos artistes

LA VILLE DE PARIS ACHETE UNE TOILE D'EDMOND JAMOIS

Nous apprenons avec le plus vif plaisir que la Ville de Paris vient d'acquérir pour le Petit-Palais « Le Charlatan », magistral morceau de peinture que le maître Edmond Jamois, a exposé cette année au Salon des Artistes Français.

D'autre part, il nous revient que le Musée du Luxembourg a ouvert une de ses plus belles salles, fermée durant la guerre, avec en cimaise « Devant l'hospice », une des œuvres les plus poignantes d'Edmond Jamois.

Nous tenons à rendre ici à ce puissant et si sincère artiste, qui honore aussi grandement sa ville natale, l'hommage de notre admiration. Nous sommes sûr, ce faisant, d'être l'interprète de tous nos concitoyens.

Le congrès des Architectes

Un grand nombre d'architectes, venant de tous les points de la France et qui s'étaient pour la plupart, embarqués lundi matin, à la gare du Nord, de Paris, sont arrivés hier à Lille. Ils viennent dans notre ville assister au 44e Congrès national des architectes ; au cours duquel des voyages seront organisés dans nos régions dévastées.

LE GALA DE LA POLICE AU PALAIS D'ETE

L'abondance des matières nous a obligé à remettre la publication du compte-rendu de la soirée de gala organisée au profit des veuves et orphelins de la guerre, par l'Amicale de la Police, au Palais-d'Eté.

Cette manifestation a été en tous points réussie.

M. le Préfet du Nord ; M. Leroy, secrétaire général de la Reconstitution ; le citoyen Delory maire de Lille ; des membres de la Municipalité y assistaient.

M. le Général, commandant la 1re région, s'était fait représenter.

Au programme, outre l'excellente troupe du Palais d'Eté, mise gracieusement à la disposition des organisateurs, ainsi que la salle, par M. Victor Gaillaerde, le sympathique directeur du Palais d'Eté, de nombreux artistes de la région, prêtaient leur concours à cette magnifique soirée.

Citons notamment : M. Deruyck, baryton, à la voix très agréable ; Mlle Stéquelbout, violoniste très jeune, mais dont le jeu dégage une personnalité marquée ; Donafrant, très beau chanteur à voix ; Vercruyse, comique désopilant ; Mlle Muguette, exquise diseuse ; Baratte, superbe ténor ; Mlle Vandercrüyssen, chanteuse à la voix menue mais combien jolie ! ; Mi-Sol-Si, le sympathique comique lillois ; Moreau, baryton, d'une très belle tenue.

Au cours de cette magnifique soirée, le brigadier Lefils, dans une allocution émue remercia les autorités qui avaient voulu honorer ce gala de leur présence, le public si nombreux dans la salle, M. Victor Gaillaerde pour l'hospitalité généreuse qu'il accorda à l'Amicale en mettant à sa disposition son « Palais d'Eté ».

Cette soirée superbe, qui rapporte plusieurs milliers de francs à l'œuvre des Veuves et des Orphelins de la Guerre, s'est terminée le plus heureusement du monde vers 1 heure du matin.

La boîte aux lettres de nos lecteurs

A PROPOS D'UN GRAVE ACCIDENT

On nous écrit :

« Je suis un de vos fidèles lecteurs et, ayant pris connaissance du compte rendu de l'accident d'auto survenu dernièrement, à l'angle de la rue d'Anjou et de la Façade de l'Esplanade.

» Soyez certain que cet accident se renouvellera si l'on ne prend pas de mesures.

» Toute la circulation de voitures et de piétons qui s'effectuait par l'Allée des Marronniers, la chaussée bordant l'Esplanade et la rue pavée longeant la Façade de l'Esplanade se trouve, du fait de l'Exposition, reportée sur cette dernière voie : il reste aux piétons l'unique trottoir, si étroit et si mal pavé de la Façade de l'Esplanade !

» Déjà, à l'heure actuelle, cette circulation est difficile ; que sera-ce pendant l'Exposition ?

» La police de la circulation y a sans doute songé, et a peut-être envisagé des mesures qu'il serait bon d'appliquer dès maintenant.

» A Paris, et dans d'autres grandes villes, on adopte pour certaines artères surchargées, la circulation dans un seul sens ; pourquoi ne pas prendre cette disposition, si simple, pour la durée de l'Exposition, puisque nous avons deux rues parallèles : l'une, la rue Royale, et l'autre, la rue de la Façade de l'Esplanade ?

» Il suffirait de décider que cette dernière, si étroite comme chaussée pavée et trottoir unique, et, je le répète, si mal entretenue, ne sera parcourue que dans un sens unique.

» Je vous soumets cette suggestion dans la pensée qu'elle pourra intéresser notre Municipalité qui, peut-être, jugera que la question mérite d'être examinée et solutionnée.

» Votre lecteur assidu et reconnaissant.

» X... ».

LA BAISSE DE LA FRIGO VA-T-ELLE CONTINUER ?

La viande frigorifiée a été vendue hier matin aux bouchers, à l'abattoir, avec une baisse de 0.50 au kilo.

Le public, espérons-le, profitera de cette diminution de prix, depuis si longtemps attendue.

Il est probable que cette baisse aurait pu être plus sensible encore, si le service vétérinaire n'avait été obligé d'écarter, ces jours derniers, une quantité de viande assez importante, comme impropre à la consommation.

NE PAS CONFONDRE...

Le sieur Bianchi sujet Russe arrêté au Royal Hôtel, à Lille, pour vol d'automobiles n'a rien de commun avec la famille Bianchi honorablement connue dans notre ville.

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Au bureau d'Etat-Civil, de la ville de Lille, on a enregistré du 6 au 12 juin :

98 naissances — 3 morts-nés — 88 mariages et 72 décès.

La semaine précédente on avait enregistré : 119 naissances — 8 morts-nés — 73 mariages et 46 décès.

Des personnes décédées dans la semaine du 6 au 12 juin, une est morte de la fièvre typhoïde, 3 de la rougeole, 10 de la tuberculose pulmonaire, une de la grippe, une de la pneumonie, et 2 de la broncho-pneumonie.

PETITES NOUVELLES

LES BOUTEILLES DE LA PROPRIO. — L'apprenti électricien Léon Devos, 16 ans, demeurant 28, rue du Ballon, chipa 40 bouteilles vides dans la cour et au préjudice de Mme Lienart, même adresse. Découvert, il a récolté un procès-verbal.

SANS FEU, NI LIEU. — Le nommé Vanluyselle Eugène, 51 ans, journalier, sans domicile fixe a été arrêté sous l'inculpation de vagabondage et déféré au Parquet.

A TOUS LES COUPS L'ON PERD ! — Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Verfaille Louis, 37 ans, forain, 15 rue de Vieille Comédie, pour tenue d'un jeu de hasard sur la voie publique.

TOUJOURS LES BECANIERS. — Une bicyclette estimée 300 fr. a été dérobée dans la nuit du 26 au 27, dans le couloir d'un café de la Grand'Place, où l'avait déposée son propriétaire M. Georges Derache, 30 ans, limonadier, domicilié, 21, rue des Tanneurs.

AVIS ET COMMUNICATIONS

BACCALAUREAT. — Les compositions écrites de la 2e partie Philosophie, auront lieu dans la Halle du Château, place Saint-Martin, le jeudi 1er juillet, à 7 heures du matin. Celles des séries A B C, de la 1re partie, auront lieu, dans le même local, les vendredi 2 et samedi 3 juillet.

Les listes d'admissibilité aux épreuves orales, avec l'indication des jours et heures de ces dernières épreuves, seront affichées aux portes de la Faculté des Lettres et du Lycée Faidherbe, le dimanche 4 et le mardi 6 juillet, à 7 heures 30 du soir.

ECOLE DE NATATION. — Température de l'eau : Samedi 25 juin, à 14 heures, 18° 1/2 ; à 19 heures, 19°. — Dimanche 27 juin, à 6 heures, 18° ; à 14 heures, 18° 1/2. — Lundi 28 juin, à 6 heures, 19°.

Sociétés Diverses

LA PERSEVERANTE. — Les membres de la société de gymnastique « La Persévérante » de Saint-Sauveur sont priés d'assister à l'assemblée constituante qui aura lieu le mercredi 30 juin, à huit heures du soir, à son siège, rue Lottin (ancienne école communale des garçons)

Les jeunes gens qui désireraient en faire partie sont priés de se faire inscrire chez M. Carpentier, 80, rue de Fives, ou chez M. Gauthier, 21 bis, rue des Robleds, et au siège de la société, les mercredi et vendredi à 8 heures du soir.

SOCIETE INDUSTRIELLE... La prochaine assemblée générale mensuelle aura lieu le jeudi 1er juillet 1920, à dix-sept heures, au siège de la Société, 116, rue de l'Hôpital-Militaire.

AVENIR DU PROLETARIAT. — Comité de Lille-Wazemmes. — Dimanche 4 juillet 1920, de 10 heures à midi, paiement des cotisations à l'école Pape-Carpentier (ancienne église de Wazemmes), rue du Marché.

Les pensionnés sont priés de remettre leur certificat de vie ou de le faire parvenir pour cette date.

ANCIENS GRADES. — Assemblée mensuelle dimanche 27 juin, à 16 heures, au siège social, Hôtel des Canonniers. — Jeux de bouchons, jeux de boules, concours de piquet gratuit.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Salmon Albert, rue Monge, 27. — Laurent Geneviève, rue Pascal, 46. — Vanden Heste, rue Degland, 24. — Berten Jacques, rue de Dieppe, 92. — Desset Odette, place des Patiniers, 19. — Becquart René, quai de l'Ouest, 65. — Banbourg Jeanne, rue Arago, 70. — Cailly Raoul, rue du Nouveau-Siècle, 23. — Colart Renée, rue de l'Hôpital Saint-Roch, 17. — Proy Suzanne, rue Nationale, 330. — Demeulemester Elise, rue A.-Chenier, 2. — Turlot Elisabeth, rue Montesquieu, 1. — Hannote Georbes, rue de Thumesnil, 6. — Lapalle Georgina, rue A.-Barbée, 2. — Lemay Louise, rue Malpart, 10. — Casse Jeln, rue Sainte-Catherine, 81. — Gremillier Yvonne, rue des Etagues, 66. — Voirin Maria, rue Nationale, 44.

Décès. — Baron Pierre, 63 ans, ép. de Léontine Derveaux, rue des Pénitentes, 2. — Deleplanque Léon, 57 ans, ép. de Marie Houte, rue de l'Hôpital-Militaire, 93. — Delporte Renée, 16 ans, cél., rue Pierre-Legrand, 211. — Varlet Clovis, 71 ans, veuf de Marie Planequeel, rue de l'Hôpital-Militaire, 91. — Jouanny Jean, 13 ans, rue du Croquet, 5. — Capil Gaston, 6 mois, rue des Rogations, 125. — Craere Jeannie, 15 ans 1/2, 241, boulevard Victor-Hugo, 291. — Flament Oscar, 40 ans, ép. de Marcel Logez, boulevard Montebello, 196. — Godefroy Cécile, 42 ans 1/2, veuve de Félix Vangertruy, rue Philadephie, 44. — Van Neerbruggen Céline, 35 ans, veuve de Gaston Frappart, rue Pont-Noyelles, 13. — Cuvelier Yvonne, 18 ans, cél., rue Solférino, 133.

AVIS MORTUAIRE

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part de la mort de

Madame Gaston BÉDU

née Alphonsine BLANCHARD

décédée à Lille le 26 juin, à l'âge de 39 ans, sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à assister aux Convoi et Service qui auront lieu le MERCREDI 30 JUIN, à 9 heures, en l'église Saint-Etienne, sa paroisse.

L'inhumation au cimetière de l'Est. Réunion 13, rue Lepelletier, à 8 h. 3/4.

Les dames sont priées d'y assister. On est prié de n'apporter ni fleurs ni couronnes. 12.149.

POMPES FUNEBRES GENERALES, succursale de Lille, 68, rue Nationale.

Théâtres Cinémas & Concerts

LA « LEGIA » A LILLE

Le public lillois, toujours amateur de belles auditions artistiques, aura le plaisir de goûter dimanche prochain en la salle de l'Hippodrome Lillois, le concert donné par l'«Emulation Chorale » au profit de l'œuvre des mutilés de la guerre.

A cette matinée de gala, nos concitoyens entendront la célèbre chorale la « Royale Légia », qui nous arrive précédée d'une réputation incontestée et d'ailleurs justifiée.

Outre cette phalange comprenant 200 artistes, le public lillois applaudira quelques sociétaires du Théâtre-Français et de l'Opéra-Comique, ainsi que le « Cercle Berlioz » qui ont bien voulu assurer leur précieux concours à cette solennité.

Ce concert, placé sous le patronage des autorités départementales, s'annonce sous les meilleures auspices à en juger par les places qui s'enlèvent très rapidement en location. Celle-ci est ouverte tous les jours à l'Hippodrome, de 10 heures à 18 heures.

Palais d'Été

CONCERTS — ATTRACTIONS

Tous les Jours en Soirée, 8 h. 1/2

Dimanche et Jeudi, Matinée à 3 h. 1/2

Omnia Pathé

RUE ESQUERMOISE et RUE DE PAS

Tous les soirs, représentation à 8 h. — Tous les jours (sauf le vendredi), matinée à 4 h.

PRINTANIA

MATINÉE A 3H — SOIRÉE A 8H

ARRONDISSEMENT DE LILLE

HAUBOURDIN

LES SUITES D'UNE RIXE

La nuit dernière, vers trois heures, a été amené à l'Hôpital de la Charité, un sieur Adolphe Pollin, 35 ans. Cette personne, qui était blessée, n'a pu que donner de très vagues renseignements, vu son état. M. Collin, atteint d'un coup de couteau à la poitrine au cours d'une rixe, n'a pu, ou voulu désigner ses agresseurs. Son état est assez grave.

HELLEMMES

UNION DES MUTILES ET VEUVES DE GUERRE DE LILLE ET ENVIRONS

Sections Hellemmoise. — Le public est informé que samedi soir, 3 juillet 1920, aura lieu un grand concert suivi de bal, salle Vauban, 110, rue Sadi-Carnot, Hellemmes, avec le concours d'artistes réputés.

La vente des cachets se fait au siège, salle Vauban est dans tous les débits de tabac d'Hellemmes.

Le secrétaire délégué : FRUCHART.

LA CHUTE DE L'ECOLIER. — Un écolier, François Vanhaeverbeke, 11 ans, demeurant 32, rue de l'Amiral Courbet, fit une chute grave, hier, en jouant avec quelques camarades. Relevé par des passants, il dut, après les premiers soins, être conduit à l'Hôpital Saint-Sauveur, à Lille. La blessure qu'il porte au genou gauche est assez grave.

SECLIN

CONCERT - PUBLIC. — Voici le programme du concert qui sera donné par « l'Union Musicale » le jeudi 1er juillet 1920, à 20 heures :

Les Fraises, Pas redoublé, G. Parès. — Mireille, fantaisie, Gounod. — Sous le gros chêne, mazurka, G. Carpentier. — Faust, fantaisie, Gounod. — Valse trivole, Delmas. — Royal Picard, Pas redoublé, Woetge.

LA SAISON A WIMEREUX

On nous annonce que le Casino de Wimereux ouvrira ses salons le vendredi 2 juillet.

Cette saison promet d'être particulièrement brillante, des galas de comédie sont annoncés avec les plus grands succès des Théâtres de Paris : Les Compagnies Baret Lauro Fréville, Calmettes, Lespinasses, les troupes des Théâtres Sarah Bernhardt, des Capucines, du Gymnase sont au programme avec leurs vedettes, ainsi que les grandes revues parisiennes des Casinos Saint-Martin, Montparnasse, Clevers, Doryval, etc.

L'orchestre au complet sera dirigé par M. L. Rives, chef d'orchestre de l'Athanéma d'Orléans. De grandes attractions, ainsi que les artistes du chant les plus en vogue, défileront sur la scène du Casino.

M. et Mme Bernard-Angelo, professeurs de danse, attachés à l'Etablissement, organiseront dans le cours de la saison, de grands Bals, ainsi que tous les jeudis, en matinée, des fêtes enfantines. Tous les soirs, dans le Salon Vert, sautérie avec petit orchestre.

Tous les jours, en matinée et en soirée, Music-Hall, Projections Cinématographiques. Entrée au Casino 2 francs, et au Théâtre 5 fr., taxes comprises.

Pour les abonnements, s'adresser à la Direction.

Dans le cours de la saison : Fêtes de nuit, Feux d'artifices, Salle de Baccara, Petits chevaux, Boule.

ROUBAIX

Bureaux : 39, rue Pauvrée. — Téléphone 9-51

La réunion du Conseil Municipal

LILLE-ROUBAIX, EN CINQ MINUTES

Le Conseil municipal s'est réuni hier, à 18 h., à l'Hôtel-de-Ville, pour examiner les nombreuses questions à l'ordre du jour. Parmi les plus intéressantes figure, notamment, le projet d'une ligne d'expérience ENTRE NOS TROIS VILLES de chemins de fer terrestres.

PROJET D'UN NOUVEAU MODE DE TRANSPORT EXTRA-RAPIDE

Il s'agit de l'application d'un nouveau mode de transport, dont nous avons déjà parlé, inventé par M. Francis Laur, ancien député de Paris.

Une première ligne d'essai serait constituée entre Lille, Roubaix, Tourcoing, et serait l'amorce du parcours Paris-Lille-Gand-Anvers.

Il s'agit de « vol guidé », d'une nef à carcasse légère, avec mono-rail aérien et prise par fil de la force produite sur terre par une machine fixe.

Ce vol guidé donnerait, avec la grande vitesse souhaitable, beaucoup moins de danger que l'ascension libre.

La machine motrice, actionnée par le courant pris à terre, doit être complétée comme moyen de démarrage, de freinage ou d'accélération par une hélice actionnée par un moteur à essence. Les frottements sur la voie aérienne du monorail seront d'autant plus réduits que la vitesse du transporteur sera plus grande, en raison des ailes, qui seront placées latéralement.

La vitesse de marche atteindra, selon M. Laur, 240 kilomètres à l'heure. Le parcours Lille-Roubaix serait donc franchi en moins de 5 minutes.

Malgré les immenses services que la ligne aérienne serait appelée à rendre, le Conseil estime cependant qu'une circulation exceptionnellement rapide et bruyante ne pourrait s'effectuer sur une ligne appelée à être bordée d'habitations et fréquentée par les véhicules ordinaires. Elle ne saurait donc augmenter les voies, en tirant néanmoins que le projet mérite un encouragement formel, le Conseil se déclare favorable à sa réalisation, d'autant plus que M. Laur ne réclame aucun secours financier.

DESAFFECTATION DU CIMETIERE ALLEMAND ET CREATION D'UN AUTRE CIMETIERE.

Le Stade Roubaisien a obtenu de l'autorité compétente la désaffectation du cimetière allemand, rue Jouffroy ; le travail sera exécuté par l'autorité militaire dès que la Ville aura désigné un nouvel emplacement.

Le Conseil autorise l'acquisition aux Hospices de Roubaix d'un emplacement de terrain de 1.700 mètres carrés, sur le territoire situé au-delà de la voie ferrée de Menin à Somain, vote le crédit nécessaire à l'acquisition du terrain et à l'exécution des travaux d'aménagement, soit 6.000 francs, et approuve en recettes la subvention de 4.000 francs offerte par le Stade Roubaisien.

BATIMENTS MUNICIPAUX ENTRETIEN DES PROPRIETES COMMUNALES

D'après le projet de M. l'Architecte, directeur du Service des Bâtiments municipaux, le montant des travaux à exécuter dans le cours de l'année 1920 est évalué à la somme de 450.000 francs.

Les travaux feraient l'objet d'une adjudication publique divisée en 19 lots.

GROSSES REPARATIONS AUX PROPRIETES COMMUNALES

M. l'Architecte municipal a reconnu la nécessité de procéder au plus tôt à la remise en état de charpentes, toitures, ferronneries, maçonneries, peintures, etc., aux édifices et bâtiments communaux.

Le montant de la dépense s'élève à la somme de 1.575.000 francs.

ECOLE PRATIQUE ET MENAGERE PLACE NOTRE-DAME

Le projet relatif aux travaux d'agrandissement de l'Ecole pratique et ménagère de jeunes filles s'élève à la somme de 1.204.000 francs, dont 301.000 francs seraient à la charge de l'Etat et 903.000 francs pour le compte de la Ville de Roubaix.

Le Conseil accepte l'augmentation du prix des devis, et décide que l'exécution de ce programme de travaux sera subordonnée au versement par l'Etat de la subvention dont il a la charge.

UN LOCATAIRE PEU COMMODE

Le nommé Camille Derauvo, 44 ans, ajusteur-mécanicien, demeurant, 64, rue de l'Alma, chez M. De Ricke, pâtissier, invectiva hier, vers une heure du soir, ses propriétaires, qui dînaient dans leur cour avec des parents, leur reprochant de l'empêcher de dormir.

Des propos assez vifs furent échangés ; le propriétaire monta chez son locataire et fut reçu à coups de poings. La femme vint à son secours. Derauvo s'était armé d'un outil avec lequel il frappa violemment ses hôtes. Mme Deryoker tomba dans l'escalier et se fractura le bras gauche. L'enquête établira les responsabilités.

POUR IVRESSE MANIFESTE...

Procès-verbal a été dressé à la charge du nommé Henri Verhelst, 19 ans, ficeur, demeurant rue de la Longue-Chemise, 1.

BRILLANT SUCCES D'UN ROUBAISIEN AU CONCOURS DU CONSERVATOIRE DE PARIS

Achille Carpentier, fils de M. Achille Carpentier et élève de M. Cappelle, professeur à notre Conservatoire, ancien conseiller municipal, vient d'obtenir un deuxième prix de clarinette et une médaille de solfège.

Le succès de notre jeune concitoyen est d'autant plus méritoire qu'il dut, pendant les cinq années de guerre, interrompre ses cours, pour faire vaillamment son devoir au front d'où il revint titulaire de la croix de guerre et de plusieurs citations élogieuses.

Toutes nos félicitations au brillant lauréat.

AUX DEBITANTS DE BOISSONS

En prévision de l'application de la loi qui vient d'être votée par le Parlement, portant augmentation des droits sur les spiritueux, vins, cidres, poirés, le syndicat des débitants de boissons rappelle à ses adhérents qu'ils auront à remplir une déclaration écrite de ce qu'ils auront en cave. Le service des contributions tera remettre à chaque débitant une feuille que celui-ci aura à remplir et qui sera contrôlé par ledit service. Les employés qui se présenteront chez les débitants feront toute diligence à leur égard et ceux-ci son priés de leur réserver bon accueil.

TOURCOING

UNE GRANDE MANIFESTATION SPORTIVE

A l'exemple de Roubaix dont on se rappelle la brillante journée sportive du Stadium, la Ville de Tourcoing compte organiser pour septembre prochain, une manifestation du même genre. A cet effet, les présidents des sociétés sportives, d'éducation physique et d'instruction militaire de la Ville ont été convoqués à une réunion qui se tiendra demain mercredi, à 5 heures, à l'Hôtel de Ville.

Les présidents qui, par erreur, n'auraient pas reçu de convocation, sont priés de considérer le présent avis comme une invitation à cette réunion.

AUX BAINS MUNICIPAUX

A partir du 1er juillet, le tarif des bains en baignoire sera porté aux prix suivants : bain ordinaire, 1 serviette : 1 fr 50 ; bain de luxe, 1 peignoir, 2 serviettes : 2 fr 50 ; bain de luxe, 1 peignoir, 1 fond de bain, 2 serviettes : 3 francs.

L'établissement est ouvert de 9 heures à 12 heures et de 2 à 7 heures.

La distribution des tickets cesse une demi-heure avant les heures de fermeture.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

LES EMPLOYES MUNICIPAUX ONT CESSÉ HIER DE TRAVAILLER

Les employés municipaux de Croix réclamaient une indemnité de vie chère égale à celle de leurs collègues des communes voisines, avec effet rétroactif du 1er janvier 1920. Le Préfet n'acceptant la rétroactivité que du 1er juillet, ils ont décidé de faire la grève des bras croisés, effective depuis hier matin.

Les employés de la Mairie, des Services des Eaux, de la Voirie et du Ravitaillement, à l'exception de l'Etat-Civil, au nombre d'une trentaine, cesseront donc tout travail jusqu'à nouvel ordre.

ON ARRÊTE UN VOLEUR

Le nommé Marcel Kineck, 18 ans, demeurant rue de l'Alma, fort Frasez, 96, a été arrêté hier, en vertu d'un mandat d'arrêt pour vol et tentative de vol.

DUNKERQUE

GARDIENS DE BATTERIES

Sont nommés adjudants gardiens de batteries : Turbet, maréchal-des-logis-chef du 45e d'artillerie et Girard, adjudant-chef du 54e d'artillerie à pied, classés au Parc d'Artillerie de Dunkerque.

La Vie Ouvrière

SYNDICATS

Dans l'Imprimerie

AUCUNE DEFECTION NE S'EST PRODUITE PARMI LES GREVISTES DE LA CARTONNERIE DE LA LYS.

Hier matin, tous les ouvriers et toutes les ouvrières se sont présentés à l'heure de la rentrée en face de la Cartonnerie de la Lys, et après avoir constaté qu'aucun renégat ne travaillait à leur place, ils se sont rendus à la Bourse du Travail, où la réunion devait avoir lieu.

A neuf heures, Masson, délégué régional de la Fédération du Livre, leur a fait un exposé saisissant de leur situation et après sa péroraison, un vole a eu lieu acclamant la grève à outrance et jusque complète satisfaction.

— Aujourd'hui, à 8 heures et demie, salle de la Bourse du Travail, tous les grévistes signeront la feuille d'émargement, et à 9 heures, grande réunion dans laquelle le camarade Masson fera une conférence qui promet d'être tout particulièrement intéressante.

En tout état de choses, il y a lieu de s'étonner que MM. Goldberg et Sauvaige soient les seuls patrons de toute la région qui s'obstinent à refuser à leur personnel l'indemnité de vie chère qui a été déterminée par un arbitre, choisi par les patrons et les ouvriers.

Devant l'attitude de leurs ouvriers et reconnaissant la légitimité des revendications ouvrières, il y a lieu de croire que cette grève se terminera bientôt dans les conditions normales, c'est-à-dire avec l'obtention de l'indemnité de vie chère par les ouvriers et ouvrières de la Cartonnerie de la Lys.

Syndicat des Transports

Notre contrat finissant le 27 juillet 1920, le Conseil syndical, d'accord avec les ouvriers (toutes catégories réunies, décidèrent de dénoncer le contrat, celui-ci ne répondant plus aux les salaires des autres localités. Exemple : à Roubaix, où les ouvriers, faisant neuf heures de travail gagnent un salaire de 124 fr. 30 la semaine, contre 102 francs à Lille pour 10 heures de travail.

Nous pensions, comme cela se faisait antérieurement, que les patrons auraient accepté de discuter avec l'organisation syndicale. Il n'en est rien. Les patrons ne veulent plus discuter qu'avec les ouvriers de chaque maison et appliquer le nouveau coefficient de 3,68, soit une augmentation de 0 fr. 02 sur l'ancien.

Les ouvriers, réunis en assemblée générale extraordinaire le 27 juin 1920, à l'Union de Lille, après avoir pris connaissance de la lettre patronale, décident de refuser de discuter avec les patrons sans l'organisation syndicale ; ils refusent le coefficient de 3,68, qui ne répond nullement ni au cours des denrées ni à celui de l'habillement. Ils décident de faire appel à l'inspecteur divisionnaire du Travail, afin de réunir les deux parties, c'est-à-dire organisation syndicale et délégués patronaux, avant la fin du contrat qui expire le 27 juillet 1920.

L'assemblée générale fait appel à la discipline syndicale de tous les charretiers pour refuser le coefficient de 3,68 que les patrons veulent appliquer le 1er juillet 1920.

Pour le Syndicat et par ordre,
Le Secrétaire : H. LOBERT.

UNE LETTRE DES PATRONS

Lille, le 24 juin 1920.

A Monsieur le Secrétaire de l'Union syndicale des ouvriers des Transports de Lille.

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance que j'ai communiqué à l'Assemblée générale des membres de notre Amicale votre lettre du 8 juin, par laquelle vous nous demandez de renouveler au 27 juillet prochain le contrat qui liait notre Amicale au Syndicat des ouvriers des Transports.

Après un examen approfondi de vos propositions, l'Amicale a décidé de vous renouveler les regrets qu'elle vous a déjà manifestés dans sa lettre du 27 avril dernier, sur la légèreté avec laquelle vous dénonciez, par lettre du 23 avril, un contrat de travail qui devait lier les deux groupements contractants.

Nous persistons à croire qu'un nouveau contrat n'apportera à notre groupement aucune sécurité ni garantie et conséquemment, ne pourra être qu'un contrat léonin.

Néanmoins, nous estimons que nos ouvriers supportent, comme les ouvriers des autres corporations, les mêmes charges de cherté de vie. C'est vous dire que nous restons désireux de les faire profiter des coefficients de vie chère qui seront établis par les commissions municipales ou départementales appelées à déterminer les coefficients successifs.

Pour la période en cours, nous acceptons bien volontiers de recevoir, dans chaque maison, nos ouvriers pour établir avec eux le supplément de prime de vie chère à appliquer au 1er juillet prochain.

A notre avis, ce coefficient, calculé sur la base du coefficient officiel de 3,68 des salaires de 1914, porterait momentanément la journée du charretier à 18 fr. 50 (dix-huit francs cinquante centimes), salaire et prime de vie chère compris.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire, mes salutations sincères.

Le Secrétaire : F. QUINZEBILLE.

Assemblée générale de tous les syndiqués et non syndiqués jeudi 1er juillet 1920, à 7 heures du soir, à l'Union de Lille. Ordre du jour : « Contrat ; réponse des patrons ; salaires ».

Camarades des transports (toutes les sections réunies), votre devoir est de venir à cette assemblée. Présence indispensable.

Le Secrétaire : H. LOBERT.

DANS L'ALIMENTATION

Le syndicat des ouvriers confiseurs et chocolatiers rappelle à tous ses membres que conformément à la décision de la dernière assemblée générale, il leur est absolument interdit de faire des heures supplémentaires si elles ne sont pas payées avec 50 0/0 de majoration.

Que tous les ouvriers et ouvrières qui ne sont pas payés au tarif syndical devront arrêter le travail le lundi 5 juillet, après avoir demandé conseil du secrétaire au sujet de ce tarif.

Que la moindre des infractions aux lois qui réglementent le travail soient immédiatement données en connaissance au secrétaire, afin qu'il en informe l'inspecteur du travail.

Que le syndicat patronal ne voulant plus reconnaître le syndicat ouvrier, il sera nécessaire aux ouvriers des moyens que le secrétaire leur communiquera verbalement.

Le Secrétaire : VALECAMP.

:: *Convocations* ::

SAMEDI

SYNDICAT DE LA METALLURGIE DE LILLE ET ET ENVIRONS

Section du modelage. — Réunion de la section le samedi 3 juillet 1920, à 6 heures 30 du soir, petite salle de la Bourse du Travail, 180 bis.

Ordre du jour très important.

Le secrétaire : Th. DEVERNAY.

A ALLENNES-LES-MARAIS

REUNION MENSUELLE DE LA SECTION

Il est rappelé aux mineurs et similairés que la réunion mensuelle aura lieu samedi prochain 3 juillet, à 7 heures du soir, chez le camarade Goudin Louis. Je fais un pressant appel à tous les adhérents pour qu'ils se mettent en règle mensuellement, afin qu'il n'y ait plus de retardataires.

Camarades, unissons-nous et tous au Syndicat !

Le secrétaire : MENUE Louis.

DIMANCHE

SYNDICAT DES PLIEURS, EMBALLEURS

Dimanche 4 juillet, à 4 heures, rue du Bourdeau, 13, réunion générale extraordinaire : 1. Paiement des cotisations. — 2. Situation financière. — 3. Election pour le renouvellement de la Commission.

Les candidats devront faire parvenir leurs noms avant la réunion. Questions diverses.

Tous les camarades sont invités à cette grande réunion.

Le secrétaire : FAVIER.

PARTI SOCIALISTE

PUPILLES PAUL BERT

Répétition des pupilles jeudi 1er juillet, à 19 h. au siège, chez Verniers, 28, rue Rubens, sous la direction des camarades Selosse et J.-B. Dutriez.

Les membres du Comité Paul Bert sont invités à y renvoyer leurs enfants le camarade Decaionne se tient à leur disposition pour les inscriptions tous les dimanches de 10 h. à midi.

Le secrétaire : L. ROGGEMAN.

JEUNES SOCIALISTES

Section de Canteleu. — Assemblée générale le mardi 29 juin, à 7 heures précises du soir, à la « Petite Botte de Paille », Grand'Route de Canteleu.

Ordre du jour : 1. Election complémentaire du bureau. — 2. Causerie sur l'inefficacité et insuffisance des méthodes réformistes. — 3. Questions sportives très importantes. Présence de tous indispensable.

Le secrétaire : Henri HOF.

A LOOS

Tous les adhérents du Parti Socialiste sont priés de se réunir mercredi 30 juin, à 7 heures et demie du soir, au siège habituel de ses réunions, chez le citoyen Géry Roels, 30, rue de l'Egalité